

23 mai 2019

**Intenses préparatifs pour la marche familiale de solidarité  
avec les travailleurs d'ABI en lockout**

**Faisons de la marche du 25 mai  
à Trois-Rivières le plus grand  
succès possible!**



**Trois-Rivières**  
**Samedi 25 mai à 10 h30**  
Devant l'amphithéâtre Cogéco au 100, avenue des Draveurs  
Pour plus d'information sur les autobus au Québec, [cliquer ici](#).  
Les métallos du district 6 (Ontario et Provinces de l'Atlantique) intéressés à  
organiser des autobus vers Trois-Rivières, contacter Tony DePaulo du  
bureau du district au 416-243-8792 ou [d6@usw.ca](mailto:d6@usw.ca)

- Les travailleurs d'ABI mobilisent l'opinion publique en appui à leur juste cause
- Nous faisons tous cause commune avec les travailleurs d'ABI - *André Jacob, dirigeant de l'éducation et de l'organisation du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, Région de Québec*

## **Vale rompt les discussions avec les métallos à Voisey's Bay au Labrador**

- La compagnie refuse de répondre aux préoccupations des travailleurs sur la santé, la sécurité et d'autres enjeux

## **Les travailleurs accidentés luttent pour leur dignité et leurs droits**

- *Entrevue - Peter Page, vice-président exécutif, Réseau ontarien des groupes de travailleurs accidentés*

## **La lutte des travailleurs d'aéroport pour la santé et la sécurité**

- Les conditions de travail à l'aéroport Pearson de Toronto doivent être améliorées!

---

## **Intenses préparatifs pour la marche familiale de solidarité avec les travailleurs d'ABI en lockout**

# **Faisons de la marche du 25 mai à Trois-Rivières le plus grand succès possible!**



**Les travailleurs et leurs alliés manifestent dans les rues de Pittsburgh le 8 mai 2019 où se tenait l'Assemblée générale annuelle des actionnaires d'Alcoa.**

L'enthousiasme grandit parmi les travailleurs et leurs alliés à mesure qu'approche la grande marche de solidarité pour les travailleurs d'ABI en lockout. Par nos propres efforts et notre unité d'action, faisons de la marche dans les rues de Trois-Rivières, qui se tient ce samedi à 10 h 30, un événement significatif à la défense de la classe ouvrière et de ses droits!

Le Syndicat des Métallos rapporte que les préparatifs vont bon train. Beaucoup de travailleurs et de personnes de différents milieux se sont déjà inscrits en réservant leur place sur les autobus nolisés par la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ). Des autobus vont partir de plusieurs villes du Québec, comprenant des contingents de travailleurs venant d'aussi loin que Chibougamau dans le Nord-du-Québec, Rouyn-Noranda en Abitibi, et différents endroits de la Côte-

Nord.

Les Métallos de l'Ontario ont annoncé leur participation à la marche. Ils ont eux aussi affronté l'intransigeance et le diktat des monopoles mondiaux qui refusent de négocier des arrangements acceptables avec leurs travailleurs et ils ont affronté les mesures répressives organisées par l'État telles les ordonnances de la cour niant la possibilité de tenir des lignes de piquetage effectives et les faillites organisées pour mettre la main sur les pensions des travailleurs. Ils ont nolisé des autobus pour se rendre à Trois-Rivières et rapportent que les inscriptions se poursuivent alors que d'autres personnes vont venir en covoiturage.

L'événement étant de caractère familial, la marche elle-même durera une heure environ et sera suivie d'un lunch aux hot dogs. Cela permettra aux personnes présentes de fraterniser dans une ambiance conviviale et de discuter de la voie vers l'avant pour la classe ouvrière face au pouvoir mondial de l'oligarchie financière appuyé par l'État.

Pour de plus amples informations sur la marche ou pour réserver des places sur les autobus, cliquer [ici](#).

(Photos: Syndicat des Metallos)



---

## Les travailleurs d'ABI mobilisent l'opinion publique en appui à leur juste cause



Les travailleurs d'ABI et leurs alliés poursuivent leur travail d'explication de leur conflit avec Alcoa/Rio Tinto et de mobilisation d'appui à leur lutte, dont l'appui financier. Dans leur lutte pour faire lever le lockout et obtenir une convention collective acceptable, les travailleurs d'ABI et leur syndicat, la section locale 9700 du Syndicat des Métallos, s'adressent à tous les travailleurs, aux

jeunes et aux étudiants, leur demandant leur appui.

Le 15 mai, un représentant des travailleurs d'ABI est intervenu lors d'une conférence organisée à Bruxelles, en Belgique, par le Syndicat mondial IndustriALL. Il a présenté la chronologie du conflit et expliqué la nécessité de l'appui de tous les travailleurs en ces termes : « Après 16 mois de conflit, nous demandons de l'aide. Nous devons intensifier le niveau de notre pression sur ces entreprises mondiales. Non seulement veulent-elles nous appauvrir mais elles nous demandent de grandes concessions. [...] Ce ne sont pas les travailleurs qui devraient être sous pression. C'est le temps de nous unir et d'exercer une pression de force égale. Ce conflit a créé une vague incroyable de solidarité. Sans cette solidarité, nous ne serions pas ici aujourd'hui. Cela est dû en grande partie à l'appui financier, qui nous a permis de rester forts. »

Une délégation des travailleurs d'ABI est aussi intervenue au Congrès de la section du Québec du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui s'est tenu du 14 au 17 mai. Directement, sur le plancher, tout près de 200 000 \$ ont été amassés, qui seront partagés entre les travailleurs d'ABI et le Syndicat des travailleurs de l'entretien de l'Université de Montréal (SCFP) en grève.

Ces dernières semaines, les travailleurs d'ABI ont reçu l'appui de plusieurs syndicats, y compris financier, et certains d'entre eux ont ajouté à l'appui qu'ils donnent déjà. Les travailleurs ont reçu l'appui de plusieurs sections du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), de plusieurs sections locales d'Unifor, des Métallos de Matagami dans le Nord-du-Québec et de Fermont sur la Côte-Nord.

La lutte des travailleurs d'ABI est notre lutte à tous. Affirmons tous notre solidarité avec leur juste cause en amenant le message partout que la classe ouvrière doit se tenir unie face à l'oligarchie financière et ses représentants politiques. Continuons d'amasser de l'appui financier pour les travailleurs d'ABI en lockout et participons en grand nombre à la marche familiale de solidarité samedi le 25 mai à Trois-Rivières.

*(Photos: Forum ouvrier)*



---

## **Nous faisons tous cause commune avec les travailleurs d'ABI**

**- André Jacob, dirigeant de l'éducation et de l'organisation du Syndicat des  
travailleurs et travailleuses des postes, Région de Québec -**

La lutte des travailleurs d'ABI doit être appuyée parce que les syndicats sont attaqués par la classe politique et les gens en place qui dirigent l'économie. Par exemple, en ce qui concerne le STTP, nous sommes tout le temps sous le coup d'une loi spéciale. Les syndicats se retrouvent avec les mains liées, dans des situations où ils n'ont plus de marge de manoeuvre parce que leurs droits sont niés par des dispositions législatives. C'est ce que nous vivons.

Dans le cas d'ABI, on a un employeur qui se permet de prendre une position parce que le gros coût économique de la position qu'il prend est assumé par le gouvernement québécois. C'est nous les Québécois qui payons la facture du contrat d'électricité d'ABI. Quand je suis allé à la manifestation devant l'Assemblée nationale avec les travailleurs d'ABI, cela revenait encore sur le tapis et Legault

n'est pas capable de prendre ses responsabilités. En plus, Alcoa est un empire mondial, alors il peut faire produire son aluminium à une autre place pendant que c'est nous qui le payons pour faire son lockout.



**Les travailleurs en lockout d'ABI manifestent devant l'Assemblée nationale à Québec, le 27 mars 2019.**

En ce qui nous concerne au STTP, nous sommes sous le coup de la loi spéciale qui nous empêche de faire des moyens de pression, et notre arbitrage qui est en cours est constamment reporté. Nous sommes au mois de mai et nous venons d'apprendre qu'il a été reporté au mois de décembre. Nous avons commencé nos moyens de pression au mois d'octobre 2018. Après cela, en novembre, le gouvernement a adopté une loi spéciale qui nous empêchait de faire des moyens de pression. Aussitôt qu'on avait un membre du STTP qui faisait un moyen de pression contre Postes Canada pour altérer la livraison du courrier, c'était 50 000 dollars d'amende par jour, par membre. Nous n'avons plus le droit de faire des moyens de pression et les dossiers traînent en longueur. C'est là que cela devient important d'avoir d'autres syndicats qui viennent nous aider et prennent la relève pour faire des moyens d'action, comme c'est arrivé dans notre cas.



Dans le cas des travailleurs d'ABI, cela fait seize mois qu'ils sont en lockout. Dans un combat de longue durée comme cela, l'aspect financier devient très important. Nous leur avons donné des montants et nous avons souvent fait venir le président du syndicat dans nos sections locales nous expliquer où le conflit en est rendu. Nos sections locales se rendent sur leurs lignes de piquetage. C'est important parce qu'il n'y a pas de limites à l'appui qu'on peut apporter.

Il faut renforcer notre force syndicale, lutter les uns pour les autres.

*(Photos: Forum ouvrier, Syndicat des Métallos)*



---

**Vale rompt les discussions avec les métallos de Voisey's Bay au Labrador**  
**La compagnie refuse de répondre aux préoccupations  
des travailleurs sur la santé, la sécurité  
et d'autres enjeux**



**Les travailleurs de Voisey's Bay pendant leur grève de 2009-2010 contre Vale et son imposition d' « offres finales » et son refus continu de négocier.**

Le Syndicat des Métallos rapporte que la société minière brésilienne Vale a rompu les discussions à la table de négociation avec la section locale 9508. La section locale représente 250 travailleurs de la production et de l'entretien aux opérations minières de Vale à Voisey's Bay au Labrador. Les travailleurs y extraient du minerai dans une mine à ciel ouvert et travaillent au concentrateur associé à la mine depuis 2005.

Les travailleurs produisent deux types de concentré : du concentré de nickel, cobalt et de cuivre et du concentré de cuivre. Le concentré de nickel que produisent les travailleurs de Voisey's Bay est présentement transporté et traité par un autre collectif de travailleurs au complexe de traitement hydro-métallurgique de Vale de Long Harbour à Terre-Neuve.

Le complexe de Voisey'Bay est une exploitation à accès aérien. Il comprend des Ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) signées avec le gouvernement Nunatsiavut, qui représente les Inuits du Labrador, et avec la Première nation Sheshatshiu et la Première nation Mushuau qui représentent les Innus. Le minerai et le complexe minier et de traitement sont situés sur leurs terres. On dit que les ERA établissent des engagements spécifiques d'emplois pour les Innus et les Inuits et des relations avec les entreprises autochtones pour qu'elles fournissent des biens et des services au complexe.

La convention collective des travailleurs s'est terminée le 31 mars et Vale a rompu les pourparlers le 15 mai. Les Métallos soulignent que Vale a mis fin aux discussions en dépit de la nomination d'un conciliateur provincial qui doit faciliter les négociations. Le conciliateur va maintenant produire son rapport pour le ministre du Travail de la province. Le rapport fait partie du processus en vertu duquel les parties pourront légalement déclencher une grève ou un lockout d'ici quelques semaines.

« Nous avons commencé à négocier en février et nous n'avons pas été capables d'amener la compagnie à négocier sérieusement sur quelque enjeu que ce soit », a dit le permanent syndical des Métallos Boyd Bussey.

Selon le Syndicat des Métallos, Vale n'a pas voulu aborder des questions importantes comme les préoccupations au sujet de la santé et de la sécurité qui sont devenues encore plus cruciales au moment où Vale développe ses activités minières souterraines à Voisey's Bay. En 2018, Vale a annoncé qu'il entreprenait la construction d'une mine souterraine sur le site, pour en prolonger l'activité d'au moins 15 ans, soit jusqu'en 2035. On s'attend à ce que le premier minerai qui sera extrait de la mine souterraine le sera en 2021.

Les Métallos font remarquer qu'une mine souterraine amène des dangers additionnels et différents de ceux d'une mine à ciel ouvert, dont les explosions, des coups de charge, de même que les risques accrus liés aux problèmes d'exposition, d'urgences environnementales et d'autres problèmes pour ceux qui effectuent le travail. La rupture des discussions et le refus de Vale d'aborder les questions de santé et de sécurité avec les travailleurs sont inacceptables et n'augurent rien de bon pour ce qui va suivre.

*Forum ouvrier* va suivre la situation de près et faire rapport des développements, car ils indiquent une pratique possible de diktat et de gestes irresponsables semblable à ce qu'on voit chez ABI, qui est la propriété d'Alcoa/Rio Tinto, et à la fonderie Brunswick à Belledune au Nouveau-Brunswick dont le propriétaire est Glencore.

Le refus de négocier de Vale rappelle aussi la grève de 18 mois au complexe de Voisey's Bay qui s'est terminée en janvier 2011, pendant laquelle Vale a honteusement eu recours à un grand nombre de mercenaires briseurs de grève afin d'imposer son cortège de concessions antiouvrières sur des questions comme les pensions et les salaires.



Cette grève accompagnait celle des travailleurs de Vale Inco de Sudbury et de Port Colborne, en Ontario. La compagnie y a eu recours à des tactiques provocatrices semblables pour briser la grève afin d'extorquer des concessions antiouvrières. En agissant ainsi, la compagnie s'empare d'une quantité encore plus grande de la richesse sociale que les travailleurs produisent, réduisant la portion qui demeure dans les communautés et les économies locales et régionales. Manifestement, la compagnie en veut encore plus.

Les travailleurs ne veulent pas que ce scénario se répète et demandent de vraies négociations dans lesquelles ils ont un mot décisif à dire sur la détermination de leurs conditions de travail, étant ceux qui effectuent le travail dans des conditions difficiles.

(Source : site web du Syndicat des Métallos; Photos: Strikeforce 6500)



## Les travailleurs accidentés luttent pour leur dignité et leurs droits

### Entrevue

- Peter Page, vice-président exécutif, Réseau ontarien des groupes de travailleurs accidentés -

1er juin: 36e Journée des travailleurs accidentés de l'Ontario



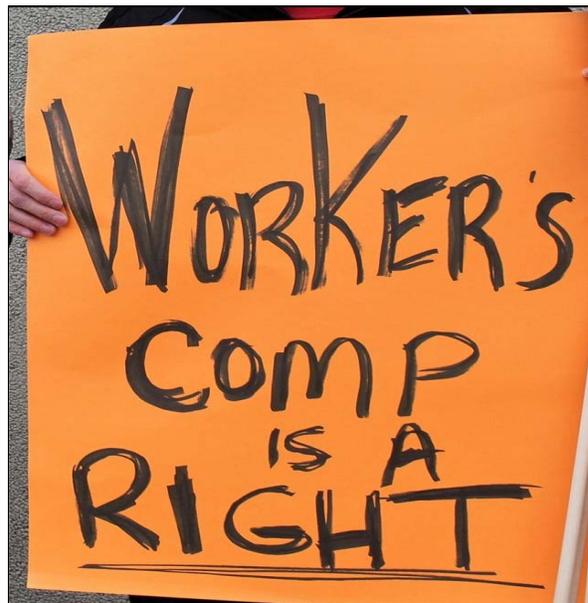
#### CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS

À la veille du 1er juin, la Journée des travailleurs accidentés, Forum ouvrier s'est entretenu avec Peter Page, le vice-président exécutif du Réseau ontarien des groupes de travailleurs accidentés (ONIWG), à propos des préoccupations et du travail de l'organisation à ce moment-ci et en particulier de la campagne « L'indemnisation des travailleurs est un droit ! »

**Forum ouvrier** : Quels sont les principaux enjeux que vous soulevez dans la campagne « L'indemnisation des travailleurs est un droit ! » à l'approche de la Journée des travailleurs accidentés ?

**Peter Page** : Nous avons commencé notre campagne « L'indemnisation des travailleurs est un droit ! » à l'automne 2017. Notre objectif est d'éduquer et de mobiliser le public sur le droit à l'indemnisation, ainsi que de rappeler à nos politiciens et aux employeurs le compromis historique qui a conduit au régime d'indemnisation.

Le compromis historique était un accord conclu entre les travailleurs et les employeurs, par lequel nous avons renoncé à notre droit de poursuivre les employeurs en échange d'une indemnité.



Fondamentalement, si vous êtes blessé à la suite d'un accident de travail, vous devez recevoir une indemnité aussi longtemps que dure l'invalidité. En échange, vous renoncez à votre droit de poursuivre votre employeur en justice.

Ce qui se passe, c'est que les gouvernements et les employeurs renient cet accord. Ils ne respectent pas la partie de l'accord qui leur impose une obligation. Les travailleurs ne sont toujours pas autorisés à poursuivre les employeurs en justice, mais les employeurs, le gouvernement et le régime d'indemnisation des accidents du travail ne fournissent pas les prestations dont sont censés bénéficier les travailleurs accidentés.

À l'heure actuelle, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) dispose d'un régime entièrement capitalisé, avec un compte bancaire de près de 40 milliards de dollars, et ce montant ne cesse d'augmenter. Il y a amplement d'argent pour subvenir aux besoins des travailleurs accidentés. Pourtant, nos prestations continuent d'être réduites par le biais des changements de politiques de la Commission.

Celle-ci crée des politiques qui rendent difficile l'obtention d'une indemnisation pour les travailleurs accidentés, que ce soit les « conditions préexistantes », ou des mesures telles que le « deeming » (la présomption). La présomption continue d'être un problème. La mesure de présomption est utilisée pour retirer des prestations à un travailleur. La Commission dit au travailleur qu'il doit occuper un emploi, que celui-ci existe ou non, sinon elle déduira de ses prestations un montant équivalent au salaire minimum ou tout montant que, selon elle, le travailleur est capable de gagner.

Nous avons la preuve que beaucoup de travailleurs accidentés ne retournent pas sur le marché du travail. En fait, ils finissent par recevoir un montant du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), ou une prestation d'invalidité du Régime de pensions du Canada, ou une aide au revenu. Cela revient à transférer l'indemnisation, qui est censée être assumée par les employeurs conformément au compromis historique, au trésor public de l'Ontario.



En plus, la Commission laisse traîner des choses importantes comme la situation des travailleurs de General Electric à Peterborough qui ont été exposés pendant des décennies à des produits chimiques toxiques; celle des travailleurs des mines du Nord de l'Ontario qui ont été forcés d'inhaler la poudre MacIntyre qui était supposée prévenir la silicose, mais qui sont morts du cancer et d'autres maladies professionnelles, ou tous les nombreux autres cas de maladies professionnelles.

La Commission dit qu'elle va examiner le cas de GE, examiner toutes les demandes d'indemnisation chez GE, mais, en fin de compte, elle ne fait rien. Elle approuve quelques réclamations pour montrer qu'elle fait quelque chose. Le nombre de maladies professionnelles augmente. Le nombre de travailleurs empoisonnés à l'endroit de travail augmente. La Commission ne le reconnaît pas. Elle protège les employeurs et le gouvernement pendant que des

travailleurs sont tués, mutilés et empoisonnés par leurs employeurs. La Commission et d'autres comme elle disent qu'ils font cela pour rendre « l'Ontario ouverte aux affaires », directement aux dépens du bien-être et des droits des travailleurs. C'est une attaque non seulement contre les

travailleurs accidentés, mais contre tous les travailleurs et leurs droits.

Fondamentalement, la Commission met en oeuvre des politiques conçues pour priver les travailleurs accidentés de leurs indemnités.

Elle sous-finance le Bureau des conseillers des travailleurs (BCT), un élément du système d'indemnisation des accidents du travail qui est conçu pour aider les travailleurs accidentés à naviguer dans la bureaucratie du système.

Les travailleurs accidentés doivent maintenant naviguer dans le système par eux-mêmes. S'ils ne sont pas syndiqués, ils doivent essayer de demander de l'aide et le délai d'attente pour le BCT peut être de six, sept ou huit mois avant même qu'il examine votre cas.

La CSPAAT a également rendu encore plus difficile pour les travailleurs d'en appeler d'une décision et d'obtenir un jugement. Certains travailleurs mettent cinq, six, sept et même huit ans pour obtenir une décision de la part de la CSPAAT. Ils gagnent souvent en partie leur réclamation, rarement en totalité.

Tout cela crée une accumulation de retards dans le traitement des dossiers de travailleurs accidentés qui ne touchent pas les indemnités qui leur reviennent. Et s'ils n'obtiennent pas d'indemnisation, cet argent est simplement versé dans les coffres de la CSPAAT.

**FO** : Dans le cadre de son offensive antisociale contre le peuple de l'Ontario, le gouvernement Ford procède à des attaques très rapides, dont certaines ont un impact direct sur les travailleurs accidentés.

**PP** : Tout à fait. Le gouvernement Ford a récemment réduit de 30 % le financement accordé à Aide juridique Ontario (AJO). Ces avocats travaillent beaucoup sur des causes d'indemnisation. Le gouvernement Ford a honteusement utilisé l'immigration comme prétexte pour réduire le financement d'AJO, déclarant que l'argent dépensé pour la défense des droits des immigrants devrait être une question fédérale et que le gouvernement fédéral devrait en assumer le coût, et non la province de l'Ontario. En raison des compressions dans le milieu de l'aide juridique, les avocats vont devoir prioriser ce qu'ils peuvent faire. Ils pourraient dire qu'ils vont consacrer aux causes d'indemnisation un minimum de temps car ces contestations prennent beaucoup de temps. Cela pourrait affecter l'accès à la justice pour les travailleurs accidentés.



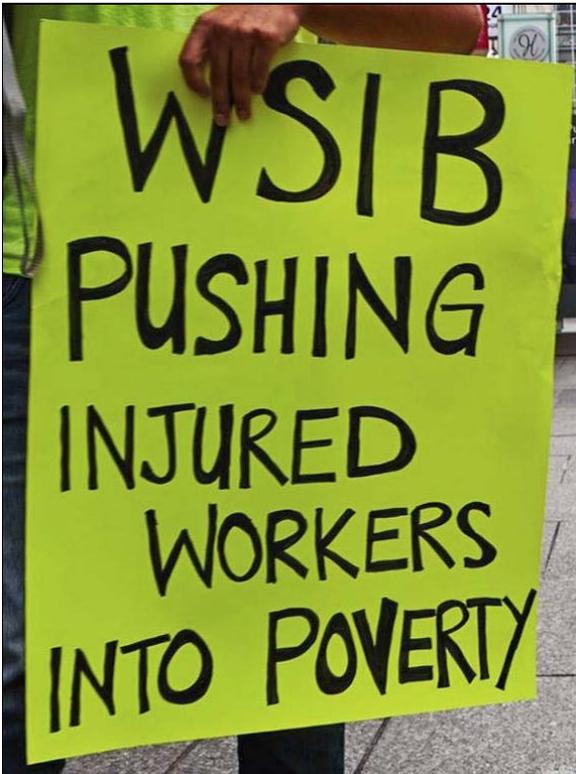
Le gouvernement Ford a également réduit le budget du Bureau de la prévention du ministère du Travail, une réduction de 16 millions de dollars. Le gouvernement a aussi réduit le volet recherche de la CSPAAT, le faisant passer de 8,5 millions de dollars l'an dernier à 6,8 millions de dollars cette année. Cette recherche effectuée par des organisations de santé et de sécurité ou par les Centres de santé des travailleurs(es) de l'Ontario (OHCOW) est importante pour la santé et la sécurité des travailleurs. Elle est importante aussi pour les travailleurs migrants confrontés aux pesticides et aux divers produits chimiques qu'ils utilisent dans les secteurs où ils travaillent.

Le gouvernement libéral a érodé nos droits lentement et le gouvernement Ford le fait maintenant de

manière flagrante et très rapide.

**FO :** Sur quoi mettez-vous l'accent en ce moment avec la campagne « L'indemnisation des travailleurs est un droit » ?

**PP :** Le titre de la campagne l'exprime bien. Nous avons le droit d'être indemnisés et le droit de pouvoir vivre notre vie dans la dignité et non dans la pauvreté. Être allé au travail et y avoir subi une blessure ne devrait pas vouloir dire que vous êtes forcé de vivre dans la pauvreté et qu'un grand nombre de nos travailleurs accidentés sont contraints d'avoir recours à l'aide sociale. Cela veut dire que la CSPAAT et les employeurs n'assument pas leur responsabilité sociale envers les travailleurs accidentés ou le trésor public. C'est une atteinte à nos droits qui va à l'encontre du compromis historique qui a donné naissance au régime de compensation.



Nous combattons tous ces points que j'ai mentionnés sur lesquels les travailleurs accidentés sont attaqués. En même temps, nous nous en tenons à un cadre plus restreint plutôt que d'essayer de lutter contre chaque aspect. Nous nous en tenons à quelques revendications fondamentales, telles que « Pas de coupures basées sur des emplois fantômes ! », « Écoutez les travailleurs accidentés qui sont traités par les professionnels de la santé ! », « Cessez de couper les indemnisations sur la base de 'conditions préexistantes' ».

Nous demandons une indemnisation complète pour les travailleurs accidentés. Nous luttons pour que justice soit faite à tous les travailleurs accidentés. Nous travaillons à obliger le gouvernement et la CSPAAT à être redevables en présentant nous-mêmes la vérité sur ce qui se passe. Ils doivent changer ces politiques préjudiciables aux travailleurs et qui pourraient bien être illégales d'ailleurs.

Au cours de la dernière année, nous avons visité de nombreux bureaux de députés à travers la province, dont plus de 70 à l'automne. Nous continuons à avoir des réunions. Comme il y a un nouveau gouvernement, nous devons maintenant rééduquer les nouveaux membres du gouvernement, car ils agissent tous comme s'ils n'avaient jamais entendu parler d'indemnisation. Aucun des gouvernements ne parle de l'indemnisation des travailleurs. Ils parlent quelquefois de problèmes liés aux travailleurs mais l'indemnisation des travailleurs n'est pas un enjeu selon eux. Nous avons fait comprendre au NPD que c'était une question qui méritait d'être soulevée à l'Assemblée législative.

Nous travaillons également à sensibiliser le grand public à l'évolution du système d'indemnisation. C'est un système que vous n'utiliserez peut-être jamais, et j'espère que vous ne l'utiliserez jamais, mais lorsque vous devrez y accéder, il ne sera plus en place pour vous fournir les prestations dont vous avez besoin. Nous informons le grand public que le système d'indemnisation doit être là pour lui quand il en a besoin.

(Photos: Forum ouvrier, ONIWG)

**La lutte des travailleurs d'aéroport pour la santé et la sécurité**  
**Les conditions de travail à l'aéroport Pearson de Toronto doivent être améliorées !**



**Le 1er mai 2019, des délégations de travailleurs d'aéroports de plusieurs pays du monde se joignent au Conseil des travailleurs de l'aéroport de Toronto lors du rassemblement du Premier Mai.**

Les travailleurs d'aéroport et leurs organisations de la Grande-Bretagne, du Canada, de l'Indonésie, de la Corée du sud, de la Thaïlande et des États-Unis se sont réunis à Toronto récemment pour discuter des problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs d'aéroport partout dans le monde. Ils se sont réunis pendant la semaine où se tiennent le Jour de commémoration, le 28 avril, des personnes décédées, blessées ou devenues malades en raison des conditions à leur endroit de travail, et le Premier Mai, Journée internationale d'unité et de lutte des travailleurs à la défense de leurs droits et de leur dignité. Les travailleurs de l'aéroport Pearson de Toronto ont établi la tradition de marquer ces deux journées importantes par des actions avec analyse.



**La dernière séance tenue le 1er mai 2019 par les travailleurs d'aéroport avant leur rassemblement du Premier Mai**

La Fédération internationale de transport a organisé le rassemblement des travailleurs d'aéroport

pendant la semaine. La Fédération met en lien les syndicats des travailleurs du transport de 147 pays. Une des plus grandes préoccupations qui a été discutée est la santé et la sécurité des travailleurs d'aéroport.

Le Conseil des travailleurs d'aéroport de Toronto, qui représente les travailleurs de six syndicats ainsi que les travailleurs non syndiqués de l'aéroport Pearson, a participé aux réunions. Les participants ont partagé leur expérience avec les autres personnes présentes et ont exprimé le besoin urgent d'améliorer les conditions de travail à l'aéroport Pearson.[1]

« Nous avons pu constater, lors des ateliers auxquels nous avons participé, que les trois principales questions sont la sous-traitance, y compris le changement continu de contrat, les salaires, car les bas salaires sont un problème dans tous les aéroports, et la santé et la sécurité », a dit Dan Janssen, co-dirigeant du Conseil des travailleurs d'aéroport de Toronto et vice-président de la section locale 2323 de l'AIMTA, à *Forum ouvrier*. [2]

« La santé et la sécurité des travailleurs d'aéroport est une question importante partout dans le monde, surtout depuis qu'un véritable nivellement vers le bas se produit », a-t-il ajouté. « Lorsqu'on fait appel à de la main-d'oeuvre par sous-traitance, ce qui finit par arriver c'est que les salaires sont souvent coupés et les conditions de travail sont attaquées. Nous avons pensé qu'il était important de rassembler tout le monde dans un même endroit pour discuter de ce que nous pouvons faire face à ces questions communes. Le point de départ, c'est de conscientiser tout le monde. Nous préparons aussi une action le 1er septembre à l'aéroport international de Pearson à Toronto pour attirer l'attention sur ces problèmes et nous demandons aux travailleurs des aéroports partout dans le monde de tenir une action le même jour, qui est le dimanche avant la Fête du Travail. Il est important de montrer que nous sommes ensemble dans cette cause, tous les travailleurs d'aéroport, en un mouvement mondial pour de meilleures conditions de travail. »



Photo de groupe prise le 30 avril 2019 des travailleurs d'aéroport qui ont participé à la rencontre organisationnelle

### **Augmentation de pertes de temps de travail dues aux blessures à l'aéroport Pearson**

Selon le rapport de 2018 de l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (AAGT), il y a eu une augmentation de 7,8 % de blessures avec perte de temps de travail à l'aéroport en 2018, comparativement à 2017.

Dan Janssen a parlé de ce problème à *Forum ouvrier*:

« Il s'agit d'une augmentation de 7,8 %, ce qui est considérable et plus de 180 travailleurs ont été

touchés. Au Conseil des travailleurs de l'aéroport de Toronto, nous essayons de traiter de ces questions en sortant des sentiers battus. Depuis plusieurs années déjà nous demandons à l'aéroport de Toronto de rencontrer les travailleurs de l'aéroport et les représentants en santé et sécurité pour que, tous ensemble dans la même pièce, nous puissions converser et parler de la culture de la sécurité.

« L'autorité aéroportuaire a finalement accepté de le faire l'automne dernier et nous avons tenu notre premier forum sur la sécurité des travailleurs de l'aéroport Pearson de Toronto en janvier. Lors de cette réunion, nous étions 12 représentants syndicaux, deux représentants de chaque syndicat représenté au Conseil des travailleurs d'aéroport de Toronto, ainsi que divers gestionnaires de l'Autorité aéroportuaire, et ensemble nous nous sommes penchés sur la question de la sécurité dans les aéroports.



« Nous avons mis en lumière ce qui dans les endroits de travail a un impact sur la sécurité des travailleurs :

la pression accrue pour augmenter la performance des travailleurs, le nombre d'heures travaillées et les multiples emplois que les travailleurs doivent assumer. Nous avons aussi identifié la qualité de l'air dans les aéroports comme une question importante. Les agents de piste sont particulièrement exposés à de l'air de mauvaise qualité, l'air engendré par le carburant des turbo-moteurs, par exemple, ou par l'équipement d'assistance au sol que nous utilisons. Jusqu'ici, nous avons eu deux forums sur la santé et la sécurité des travailleurs de l'aéroport Pearson de Toronto et je crois que nous allons dans la bonne direction. »

Le Conseil des travailleurs de l'aéroport de Toronto mène une campagne visant à défendre et améliorer la santé et la sécurité des travailleurs d'aéroport en améliorant les conditions de travail.

Janssen a dit : « Lorsque les travailleurs sont bien traités à l'endroit de travail, lorsqu'ils sont bien rémunérés, lorsqu'ils ne sont pas tenus de travailler à une multitude d'emplois, et qu'ils ont des conditions propices à un environnement de travail en santé, il en résulte un environnement sécuritaire.

« Lorsque vous êtes un travailleur contractuel, en particulier avec un contrat de trois ans, et que vous entamez votre troisième année, le stress devient plus palpable en raison de l'incertitude vis-à-vis l'avenir. Qu'est-ce qui adviendra des salaires et des avantages sociaux lors du prochain contrat ? Allez-vous vous retrouver avec un nouvel employeur, un nouvel uniforme, à faire exactement le même boulot mais à un salaire moindre ? Nous avons besoin de la protection du *Code canadien du travail* pour les travailleurs lorsqu'un contrat se termine et qu'il y a un nouvel appel d'offre. Cette protection doit toucher les salaires, les avantages sociaux, les régimes de retraite, afin que les travailleurs n'aient pas à vivre ce stress qui pend constamment au-dessus de leur tête. Si les conditions de travail ne s'améliorent pas, il est impossible de faire de la sécurité de l'avion, des passagers et des travailleurs une priorité. Nous avons toutes ces conditions de travail contractuel à l'aéroport Pearson. Il faut améliorer les conditions de travail à l'aéroport ! »



**Des travailleurs d'aéroports coréens s'adressent aux participants lors d'une des séances du 29 avril 2019 dans le cadre de la conférence de Toronto. Une des questions importantes sur laquelle ils organisent est la sous-traitance des emplois.**

## Notes

1. Les six syndicats qui sont représentés au Conseil des travailleurs d'aéroport de Toronto sont Unifor, l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatial (AIMTA), la section locale 149 des Teamsters, l'Alliance de la fonction publique du Canada-Syndicat des douanes et de l'immigration (AFPC-SDI), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le Syndicat international des employés des services (SIES).

2. Le changement constant d'offres de services appelé « contract flipping » est une pratique rétrograde des employeurs qui consiste à accorder un contrat à un nouveau fournisseur de services au bout de quelques années. Les travailleurs perdent ainsi leur emploi et doivent postuler à nouveau, perdant presque toujours les augmentations de salaire, l'ancienneté et les avantages sociaux obtenus auprès de l'employeur précédent.

*(Photos: Forum ouvrier, TAWC)*



---

**Site web: [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Email: [forumouvrier@pccml.ca](mailto:forumouvrier@pccml.ca)**